

entretien et garantie pour votre construction d'ostyn

Merci d'avoir choisi Ostyn pour la construction de votre véranda, extension, poolhouse ou construction de jardin. Vous avez fait le choix pour un produit de qualité qui vous garantiras des années de plaisir.

Dans ce document, nous sommes heureux de vous donner un certain nombre de conseils et de directives pour profiter encore plus longtemps de votre construction dans les meilleures conditions. Les matériaux utilisés ont des propriétés spécifiques nécessitant un entretien adapté qui pourra vous faire augmenter la durée de vie de votre construction et profiter de manière optimale de votre achat.

Sommaire

:

1. Le bois - un produit naturel
2. Caractéristiques de la construction
3. Traitement du bois
4. Toits plats
5. Vitrage
6. Charnières et serrures
7. Traitement de surface en aluminium
8. Garantie
9. Réparations
10. Sources

1. Le bois - un produit naturel

Bois durs tropicaux ou Sapin Rouge du Nord avec traitement autoclave (ISP sous pression)

Les feuillus ou bois dur est le nom collectif de diverses espèces d'arbres à feuilles caduques (généralement tropicaux). Veranclassic travaille notamment avec l'Afrormosia, le Padouk, l'Iroko, Moabi et Afzelia, mais aussi avec d'autres matériaux comme le Trespa, Crépi, Chêne, Cèdre, Thermowood et autres.

Les bois durs tropicaux ont naturellement une grande durabilité (classe de durabilité I-II). En principe, ils ne nécessitent aucune protection supplémentaire. Cependant ce bois, sous l'influence du climat, deviendra gris et présentera des fissures superficielles. Ceci est une conséquence normale et est spécifique au bois.

En plus des essences de feuillus tropicaux, nos planches en bois massif sont également conçues en Sapin Rouge de Nord, qui a une densité très forte en raison du climat scandinave rigoureux. Tous nos bois en Sapin Rouge de Nord, reçoivent toujours un traitement autoclave (ISP) de classe 4. ISP signifie 'Impression Sous Pression': les bois ont été mis sous vide puis imprégnés jusqu'à 14 bars dans toutes leurs cellules, avec une solution de préservation de concentré actif, molécules fongicides et insecticides, et ce jusqu'à ce que le bois n'absorbe plus (conformément à la norme EN 335) et acquiert ainsi une couleur verdâtre qui grisonnera progressivement de façon naturelle.

Entretien des constructions en bois

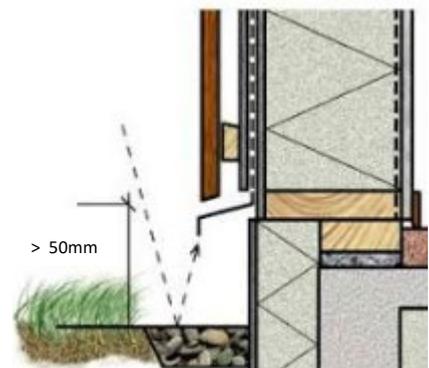
Le bois est un produit naturel. Chaque planche est donc unique. Il est possible que votre construction ne correspond pas à 100% à celle du magasin ou du catalogue, vue que chaque construction est fabriqué sur mesure. De plus, il est très important de savoir que le bois réagit aux conditions météorologiques et environnementales. Il est donc tout à fait normal que les précipitations, l'humidité, la sécheresse, la chaleur et la pollution atmosphérique influent sur votre construction. À des températures chaudes ou froides, le bois se dilate ou se contracte, provoquant des fissures dans le bois et dans les joints de liaison. En outre, le bois vieillira plus rapidement dans les zones exposées au soleil, tandis que des taches sombres peuvent apparaître sur les côtés exposés. La pollution de l'air (par exemple dans les villes ou sur les routes à fort trafic) rendra votre bois de gris foncé à noirâtre.

Cependant, sachez que ce sont tous des processus naturels qui n'ont aucune influence sur la stabilité et la durabilité de votre construction! Les éléments ci-dessus ne peuvent donc pas être invoqués en tant que défaut visible et / ou caché.

Le processus de vieillissement naturel n'a aucune influence sur la durabilité ou les qualités techniques du bois. Il est néanmoins conseillé de traiter le bois avec une lasure ou huile pour bois. Un tel produit ne ralentit pas seulement le processus de vieillissement, mais le fait que le bois devient plus lisse, les polluants seront moins susceptibles d'adhérer. Pour un entretien avec de la teinture ou de la peinture, frottez d'abord légèrement le bois avec du papier de verre ou de la paille de fer au grain fin. Dans notre salle d'exposition, vous trouverez une gamme de lasures colorées et d'huile incolore. Vous apercevrez un aperçu des différents traitements sous «Finition du bois» plus loin dans ce document.

En plus, du traitement avec une teinture, il existe plusieurs façons de prolonger considérablement la durée de vie de votre produit. Ci-dessous quelques conseils :

- » Si vous n'utilisez pas la construction, il est préférable de garder la porte fermée autant que possible. Si vous avez opté pour un verrou multipoint, veillez à toujours lever la poignée lorsque vous fermez la porte. Cela garantit que la serrure multipoint entre en vigueur et fera en sorte que le risque de déformation sera fortement diminué.
- » Nettoyez régulièrement vos gouttières et descentes d'eau de votre construction afin d'éviter de bloquer la descente d'eau par des feuilles ou d'autres salissures. Veillez à ne pas utiliser d'objet pointu ou des produits agressives lors du nettoyage afin de ne pas endommager les joints et jonctions.
- » En tant que produit naturel, le bois retiendra l'humidité plus longtemps. Cela signifie que vous devez toujours assurer une ventilation adéquate pour empêcher la formation de moisissure dans le bois. Si vous n'avez pas optez pour un pare-vapeur, l'isolation par l'intérieur de votre construction est interdite, ainsi que le revêtement à l'intérieur. Le bois devra ventiller à tout moment.
- » Le nettoyage du bois est possible avec des produits à base de détergent ou dans les cas difficiles avec de l'eau de javel. N'oubliez pas de nettoyer ensuite avec de l'eau clair et une brosse (sans métal) pour éviter les taches pâles par la suite. Les décolorations ressemblant à des taches brunes claires, la moisissure ou la croissance d'algues peuvent également être éliminées de cette manière.
- » Protégez le bois contre les éclaboussures. Respectez toujours une distance minimale de 50 mm entre la dernière planche et votre sol ou votre terrasse (voir schéma ci-dessous). De plus, une bonne ventilation autour du bois est d'une grande importance. Le bois (revêtement et poteaux) ne doit jamais rester longtemps en contact avec l'eau, le sol ou l'herbe humide. Nous vous recommandons d'enlever l'herbe autour
- » du revêtement en bois et de poser du carrelage ou des cailloux pour que l'eau s'écoule rapidement et facilement. Enlevez toujours les saletés ou de la boue (surtout en bas du revêtement) afin d'éviter d'endommager le bois. Comme mentionné précédemment, la ventilation ne doit pas être fermée par un carreau ou un autre matériau.



Décoloration locale

Bien qu'il soit logique que le bois humide s'assombrisse et se décolore en cas de sécheresse, il se produit parfois une décoloration locale sous la forme de taches ou de traînées brunes foncées.

Ces taches sont le résultat de la lixiviation des composants du bois. Lors de l'humidification du bois, ces substances sont dissoutes par l'eau puis transportées (pendant le séchage) à la surface d'évaporation des panneaux. Par la suite, lorsque la surface du bois est exposée à une pluie excessive, ces substances peuvent être progressivement éliminées et des taches sombres locales peuvent apparaître. Ce n'est en aucun cas un défaut, mais une caractéristique standard du bois.

2. Caractéristiques de la construction

Malgré tous les conseils de traitement et d'entretien ci-dessus, nous devons vous informer sur un certain nombre de propriétés spécifiques des constructions en bois. Ces effets sont spécifiques aux constructions en bois et ne peuvent jamais être complètement exclus avec les traitements ci-dessus. Nous ne pouvons en être tenus responsables et ces effets ne sont donc pas couverts par la garantie.

- » En cas de pluie persistante, des anneaux ou des zones humides peuvent se former des deux côtés du mur (voir «Décoloration locale»). Ceci est un phénomène normal. Cependant, ceci peut être limité en partie par un traitement avec une teinture ou une peinture des deux côtés. Nous conseillons vivement d'appliquer un hydrofuge au moins après la pose.
- » Le bois est naturellement sensible aux conditions climatiques telles que l'absorption d'humidité (gonflement) et la lumière du soleil (rétrécissement). En conséquence, les dimensions du bois peuvent facilement différer de quelques mm à cm.
- » En été, il est tout à fait normal que des fissures se forment, par exemple entre les panneaux de porte. Comme décrit précédemment, le bois se dilatera en raison de l'humidité (par exemple en cas d'humidité élevée en hiver), alors qu'en été, il risquera de se contracter en raison de la chaleur / de la sécheresse, ce qui peut entraîner des fissures et des ouvertures. Dans le processus de production, nous tenons toujours compte d'une dilatation maximale du bois.
- » Pour les clôtures avec des planches massives pourvues de tenons et mortaises de $\pm 28 \times 145$ mm, la planche du bas est fixée au montant de la rainure à environ 10 cm au-dessus du sol pour une ventilation adéquate. Les planches restantes sont glissées dans les poteaux rainurés. Celles-ci ne sont pas vissées car le bois peut gonfler ou rétrécir sous l'influence des intempéries, ce qui peut entraîner des ouvertures ou un alignement inégal des différents écrans. Les planches peuvent facilement être remplacées par le client.
- » En raison de la dilatation et de la contraction du bois, il est possible que les portes ne s'ouvrent plus ou ne se ferment plus aussi facilement. Bien que nous prenions en compte une dilatation maximale du bois dans le processus de production, cet effet peut bien sûr être plus grand ou plus petit que la moyenne en fonction de l'orientation de votre construction et du climat environnementale.
- » Lors de la pose ou de la livraison de votre construction en pin, vous verrez des lignes sur le bois, résultant du traitement en autoclave. Ces lignes disparaîtront avec le temps et grisonneront avec le reste du bois. Il s'agit donc d'un phénomène normal, propre au processus de fabrication, et d'une conséquence naturelle du traitement en autoclave.
- » Dans le cas de livraison de gouttières, celles-ci sont livrées et placées uniquement jusqu'au niveau du sol. Le raccordement est toujours à la charge du client.
- » La quincaillerie des parties mobiles de la structure doit être lubrifiée au moins une fois par an. Après la pose il est judicieux de resserrer les vis des charnières et serrures après quelques semaines vue que celles-ci peuvent se desserrer en raison du processus de séchage.
- » Nous déconseillons fortement de fixer les étagères aux murs de la construction en bois. Cela peut être désavantageux pour la dilatation du bois. Nous conseillons de fixer uniquement sur les chevrons de structure.

- » Pour les toitures en EPDM, nous ne pouvons pas garantir qu'elles sont constituées d'une seule pièce, c'est pourquoi des jointures peuvent être présentes. En raison de la nature perméable à la vapeur de l'EPDM, des soufflettes et des irrégularités peuvent survenir en raison de l'évaporation de solvants et de gaz. Cela n'enlève rien à la qualité et à la durée de vie de ce dernier.
- » Le bois peut contenir des éclats ou présenter des irrégularités. Vous pouvez l'enlever en ponçant le bois (ce qui doit être fait avant tout traitement à la peinture ou lasure).
- » Les côtés d'un abri de jardin sont fabriqués séparément. Cela signifie qu'il est possible qu'un côté en plusieurs parties ne continue pas sur une seule ligne. Cet effet est réduit visuellement à l'aide d'une latte. Due aux différences dimensionnelles des planchettes, une ligne parfaite n'est jamais possible.
- » Les matériaux et les appareils stockés dans la construction de jardin restent sensibles aux conditions climatiques (froid, chaleur, humidité), même lorsque la construction a été traitée.
- » Si vous avez opté pour une dalle de béton existante ou une dalle de béton plus grande que les dimensions de la construction ou une dalle non-conforme selon nos conseils, l'étanchéité ne peut être garantie. La finition et l'étanchéité sont à la charge du client.

3. Traitement du bois

Le bois peut être fini à la fois avec une couche protectrice transparente ou opaque au moyen de peintures à base de solvant (alkyde), de dispersion acrylique à base d'eau ou de peintures à faible teneur en solvant (à haute teneur en solide).

Finition transparente :

- » **Filmogène léger**
Celle-ci a un effet légèrement imprégnant et donne à la surface une couleur transparente verte, brune ou grise, par exemple. La structure en bois reste clairement visible.
- » **Filmogène**
Cet agent de finition transparent donne au bois une surface plus uniforme. Le dessin sur bois reste visible. Il peut être légèrement coloré.

Remarque : les finitions transparentes sont plus sensibles à la lumière UV (manque de pigments) et nécessitent donc un entretien plus régulier.

Finition couvrante

Pour une bonne couverture, les couleurs de la couche de base et de la finition doivent être harmonisées (une couche de base blanche ne peut donc pas être combinée à une finition foncée).

- » **Laure transparente**
Une fine couche de lasure couvrante d'environ 20 µm d'épaisseur permettant ainsi à la structure du bois de rester relativement visible. L'entretien est relativement facile.
- » **Peinture opaque**
Un bon système de peinture complet pour le bois résineux. Il se compose généralement de deux couches de base et d'une couche de finition. Les deux couches de base doivent avoir une épaisseur totale de couche sèche d'au moins 80 µm.

Le traitement de votre bois et le choix de la peinture est dépendant du bois utilisé. Consultez toujours votre spécialiste en peinture. Si vous traitez votre bois il est important de traiter les portes et fenêtres des deux côtés pour empêcher que le bois se déforme. Des portes non-traitées avec un hydrofuge ou huile sont beaucoup plus sensibles aux déformations.

Viellissement des produits de finition dans les applications extérieures

Nous vous rappelons que les produits de finition sont destinés à protéger le bois contre le vieillissement. Les dommages peuvent être homogènes (décoloration, perte de brillance, érosion) ou hétérogènes (crevasses, écaillage). Dans ce dernier cas, une rénovation est nécessaire pour renouveler la protection du bois. Ce phénomène complexe du vieillissement est dû à plusieurs processus élémentaires et souvent interconnectés. Les principaux phénomènes de dégradation sont :

- » Rayons de soleil
- » Erosion
- » Température
- » Eau
- » Pollution

4. Toits plats et stagnation d'eau

Nous utilisons une toiture en EPDM pour les toits plats. L'EPDM est 100% imperméable et résiste aux intempéries. De plus, l'EPDM est complètement inerte. Notre couverture de toit se compose généralement d'une pièce, donc aucune couture n'est visible.

Pour éviter les eaux stagnantes, nous plaçons toujours nos toits plats avec une pente minimale. Néanmoins, une certaine stagnation de l'eau est inévitable et, selon les informations techniques du CSTC (Centre Scientifique et Technique de l'entreprise de Construction), ce n'est pas une raison suffisante pour émettre des réserves sur la livraison des travaux. En outre, toute stagnation d'eau n'a aucune influence négative sur la durée de vie, la qualité ou la garantie de votre couverture. Tout commentaire éventuel à cet égard est donc purement esthétique et ne peut être considéré comme un défaut. Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer aux règlements de la CSTC.

De plus, dans le secteur de la construction des vérandas et des annexes, il est parfaitement normal que les gouttières soient positionnées horizontalement et ce pour des raisons esthétiques. Ici aussi, nous pouvons décider que la stagnation de l'eau est inévitable et ne peut donc constituer un motif de contestation.

5. Vitrage

Condensation

La condensation est un phénomène naturel qui se produit lorsque la vapeur d'eau qui se dépose sur un mur dont la température est inférieure au point de rosée. Pour éviter la condensation, il est important que la température de surface à l'intérieur soit aussi élevée que possible. De plus, assurez-vous que la ventilation soit suffisante.

Si les différences de température entre l'intérieur et l'extérieur d'une véranda ou poolhouse sont trop importantes, de l'eau peut se déposer sur le bois ou l'aluminium des châssis. Ceci est le résultat d'un manque de ventilation. Traitez le bois avec un produit hydrofuge afin que le dépôt d'eau puisse être facilement éliminé.

Condensation à l'intérieur du vitrage

Chaque pièce contient une certaine quantité de vapeur d'eau, provenant de l'air extérieur et de sources situées à l'intérieur de la maison (respiration, évaporation de l'eau, animaux domestiques, plantes, cuisine, lieu de lavage, dalle de béton ...). Plus la température est basse et l'humidité ambiante élevée, plus le risque de condensation est élevé.

Pour éviter la condensation sur le vitrage à l'intérieur, vous pouvez :

- » réduire les sources de vapeur
- » éliminer l'air humide par une bonne ventilation
- » chauffer suffisamment les pièces

La condensation côté intérieur d'un vitrage est normale et n'indique donc pas un défaut au vitrage.

Condensation à l'extérieur du vitrage

Dans certains cas particuliers, une condensation par sous-refroidissement peut se former à l'extérieur du vitrage. Ce phénomène se produit principalement le matin sur les verres à haute isolation thermique pendant les nuits sans vent. La condensation extérieure est un phénomène naturel et s'apparente au dépôt d'humidité sur les voitures après une nuit claire et sèche. La condensation superficielle sur les surfaces extérieures des doubles vitrages est le résultat d'un vitrage haute performance et prouve en réalité le pouvoir isolant du vitrage.

Condensation entre le double vitrage

Ce type de condensation indique une possible erreur de fabrication du vitrage, une erreur lors de l'installation ou de fabrication du châssis (par exemple, le drainage de la bâtée de la fenêtre), une épaisseur de verre incorrecte, la tenue des joints ou leur vieillissement. En cas de condensation dans le vitrage, seul le remplacement est possible.

Dans ce cas, le verre est remplacé gratuitement et sous garantie pour une période de 10 ans. Cependant, les coûts propre au remplacement (frais de transport et d'installation) ne sont jamais inclus dans la garantie.

Fissures thermiques

Les bris par choc thermique résultent de contraintes générées par un gradient de température entre deux zones contiguës d'une même feuille de verre. Un tel effet se produit lorsqu'une partie d'une plaque de verre se réchauffe en raison d'une exposition directe aux rayons du soleil, tandis qu'une autre partie de la même plaque de verre reste plus froide (par exemple, à l'ombre). Contrairement à la partie froide, la partie chaude se dilate, ce qui entraîne une combinaison de contraintes de compression et de contraintes de traction. Il va sans dire que ce risque augmente lorsque le vitrage est simultanément exposé à d'autres contraintes de traction provenant, par exemple, de la charge du vent.

Facteurs environnementaux augmentant le risque de fracture thermique:

- » l'orientation de la façade (le vitrage orienté entre -60 ° et + 45 ° par rapport au nord n'est pas un risque).
- » l'emplacement du vitrage (façade, toit).
- » possibilité d'ombrage d'une partie du vitrage dû, par exemple, à un élément en saillie, au store, etc.
- » des autocollants et des stickers sur le vitrage.
- » la présence sur le vitrage d'une buse de soufflante du système de ventilation mécanique (air chaud ou froid) ou la proximité immédiate d'une source de chaleur ou de froid (chauffage, refroidissement ou lumière).
- » la proximité d'un radiateur, de rideaux, de stores ou de moustiquaire. Ceux-ci doivent être placés à une distance suffisante du verre. Les coffres de volets de la fenêtre doivent avoir une sortie d'air chaud en haut.
- » un objet sombre derrière le vitrage.
- » la nature, la forme et la couleur des fenêtres et la méthode de placement du vitrage dans le cadre.
- » placement en retrait des fenêtres par rapport à la façade.
- » ...

Les fissures thermiques ne sont en aucun cas couvertes par la garantie.

6. Charnières et serrures

Toutes les charnières et serrures sont en termes de matériaux, forme, dimensions et résistance adaptées aux dimensions des profils, à la taille des ouvrants et à l'utilisation par une seule personne. Les fenêtres et les portes reçoivent généralement des charnières et des serrures adaptées.

Les facteurs suivants déterminent le choix des charnières et des serrures:

- » type d'application (bâtiment non résidentiel, maisons, etc.)
- » dimension de l'élément de fenêtre
- » résistance au vent
- » poids du remplissage
- » sécurité contre une utilisation incorrecte
- » fréquence d'utilisation
- » design

Le nombre de charnières et de points de fermeture dépend :

- » des dimensions de la partie mobile
- » de la pression du vent sur la partie mobile
- » de la rigidité des profils
- » du poids du remplissage

La garantie sur les charnières et les serrures est de 2 ans.

7. Menuiseries (fixes, coulissantes ou ouvrantes)

Tous les types de fenêtres, portes et portails doivent être entretenus et vérifiés régulièrement (au moins une fois par an).

Vous trouverez ci-dessous nos recommandations pour les fenêtres et portes fixes, ouvrantes et coulissantes

- » Huiler périodiquement les charnières des portes et fenêtres (conseil : utiliser le spray WD-40).
- » Contrôle visuel annuel des joints flexibles (silicone, polymère, caoutchoucs, ...)
- » Dépoussiérer les rails des éléments coulissants afin que les roues puissent rouler sans problème.
- » Hydrofuge périodique des menuiseries extérieures et intérieures en bois
- » Nettoyer tous les types de menuiserie au moins une fois par an.

Vous trouverez ci-dessous nos recommandations pour l'entretien et l'inspection des portes de garage

- » Vérifier les boulons, les écrous, l'état des roulettes dans les rails.
- » Lubrifier les charnières et les roulements (notamment à l'aide d'un spray silicone ou WD40)
- » Contrôler les différents câbles ainsi que l'équilibre de la porte (si elle est motorisée, vous devez d'abord la déconnecter du moteur
- » Nettoyage de la porte du garage ou nettoyage général une fois par an

8. Traitement de surface en aluminium

Cette section examine plus en détail le traitement de surface des éléments de façade en aluminium. Pour des raisons esthétiques, mais également pour la protection des métaux, il est souhaitable d'appliquer un traitement de surface en tenant compte de l'impact climatique et de l'environnement éventuellement agressif.

Pour conserver au mieux l'aspect et la qualité d'origine de la couche protectrice, il convient d'éliminer les salissures collées. Un nettoyage périodique contribue donc grandement à prolonger la durée de vie et à conserver l'aspect esthétique.

Les profilés en aluminium bénéficient d'un traitement de surface sur une longueur courante. Ce n'est qu'alors que se déroulent les opérations mécaniques telles que le sciage, le forage, le fraisage et le poinçonnage.

Formation de cloques

Lors du laquage, il peut se produire des cloques qui, dans des cas exceptionnels, peuvent entraîner une desquamation de la laque. Ce phénomène n'est pas commun, mais ne peut jamais être exclu à 100%. Ceci est inhérent au processus de laque texturée. Cependant, il n'y a aucun impact sur la qualité des profils ou sur leur bon fonctionnement, que ce soit à court ou à long terme. Par conséquent, cela n'exerce aucune influence sur la garantie du système.

Entretien des profils aluminium laqué

Les profils en aluminium laqué ont une très longue durée de vie dans des conditions normales et avec un nettoyage et un entretien appropriés. La méthode et la fréquence de nettoyage déterminent en grande partie la durée de vie de la couche de protection et de vernis.

L'élimination périodique de la contamination empêche les produits chimiques présents à l'intérieur d'agir sur la couche protectrice. La pratique a montré qu'une couche de laque conserve ses propriétés protectrices et esthétiques pendant des décennies si elle est nettoyée périodiquement. C'est donc une condition de garantie que l'aluminium soit nettoyé correctement et à temps selon la méthode suivante:

- » Nettoyer les profilés en aluminium avec de l'eau du robinet froide pour enlever la saleté grossière, par exemple le sable soufflé par le vent.
- » Application d'un produit de nettoyage neutre, dilué ou non (pH entre 6 et 8).
- » Après un temps de réaction suffisant, conformément aux informations de produit, retirez le produit.
- » Rincer abondamment la partie traitée à l'eau du robinet.

Il s'applique à tous les produits de nettoyage qu'ils ne doivent pas affecter les matériaux de la véranda et ne doivent pas rayer la surface. Le nettoyage avec des tampons à récurer, du papier de verre et similaires n'est bien sûr pas autorisé.

Seule l'utilisation d'agents neutres est autorisée (pH compris entre 6 et 8).

(Toujours recommandé de tester d'abord un produit sur une petite surface non visible).

Garantie et critères d'acceptation

Pour bénéficier de la garantie, la structure doit être entretenue conformément aux règles de nettoyage en vigueur.

Principales exclusions :

- » Dommages causés volontairement, intentionnellement ou des suites de fautes graves
- » Dommages causés par un incendie (température supérieure à 80 ° C), rixe, ou catastrophes naturelles, etc.
- » Ne pas signaler directement ces dommages.
- » Les dommages aux arêtes ou parties d'arêtes qui n'ont pas été recouverts, ainsi qu'aux parties des objets, profils ou matériaux ayant un rayon de courbure ou d'arrondi inférieur à 0,5 mm. Par arêtes ou parties d'arêtes, il ne s'agit pas de coupes, trous de perçage, trous de perforation et trous de fraisage, exécutés selon les règles de la finition.
- » Dommages divers au revêtement en raison de :
 - » Effet de produits de construction tels que la chaux, le ciment, les mastics, les solvants, etc.;
 - » Contact avec des liquides ou des matériaux que le revêtement ne peut pas supporter;
 - » Utilisation anormale, usure ou vieillissement normal;
 - » Déformation et / ou évolution de la surface d'appui;
 - » Les causes d'origine mécanique;
 - » Chocs thermiques majeurs et graves;
 - » Le frottement d'objets contondants;
 - » Dommages n'affectant pas l'aspect esthétique normal du travail;
 - » Protection insuffisante pendant la période de construction;

- » Conditions environnementales agressives, sauf lors d'une application de pré-anodisation en tant que prétraitement d'un revêtement en poudre ou d'une application conforme à la classe 25 pour l'anodisation;
- » L'utilisation de substances agressives;
- » Manipulations lors du transport, du chargement, du déchargement, du montage et de l'installation;
- » Ne pas suivre les instructions de maintenance.
- » Les dommages indirects ou immatériels, ainsi que le retard dans l'exécution des réparations.
- » Dommages inférieurs à 1% de la surface visible par élément de façade et / ou non visibles à partir de 3 mètres.

Pour les dommages aux châssis ou profils laquées lors de la pose, un stick de retouche est toujours fourni au client afin qu'il puisse effectuer les retouches nécessaires.

9. Garantie

Conditions générales de garantie

Les conditions de garantie ci-dessous concernent les défauts des matériaux. La garantie ne couvre que les défauts de fabrication et / ou d'utilisation normale des produits et / ou des matériaux, conformément à leur destination habituelle et normale et dans la mesure où le contractant a rempli ses obligations envers le client.

Le contractant fournit gratuitement les pièces nécessaires au remplacement des pièces défectueuses, le cas échéant, pour la réparation. La prise en charge des coûts concerne le travail requis, y compris le montage, et le travail supplémentaire nécessaire, sauf pour les garanties spécifiques décrites ci-dessous. Les coûts sont limités à un maximum du montant de la valeur contractuelle des services originaux payés. Les autres coûts ne sont pas pris en charge.

Périodes de garantie et conditions spécifiques

Les périodes de garantie spécifiées commencent toujours à partir de la livraison des pièces ou du montage chez le client, sauf indication contraire dans les dispositions de la garantie spécifique. La nouvelle livraison de pièces ou l'exécution de travaux ne donne pas lieu à une nouvelle période de garantie.

La garantie décennale (voir articles 1792 et 2270 du code civil) est accordée aux clients qui ont payé toutes les factures pour le placement de leur construction conformément aux accords de paiement conclus. Cela commence à partir de la date indiquée sur le rapport de livraison, lors de la livraison finale de la structure.

Comprend uniquement les défauts dont l'entrepreneur est responsable et qui affectent la robustesse ou la stabilité de la structure. Ne s'applique pas aux légers défauts (visibles ou non visibles).

Des garanties spécifiques s'appliquent et peuvent différer selon le type et le produit: verre, raccords, peinture, mastics, applications électriques.

Les garanties suivantes s'appliquent:

- » **Sapin Rouge du Nord (pin) traité en autoclave classe IV** : 20 ans avec entretien et pose correct
Grace à ce traitement en autoclave sur le pin vous bénéficiez d'une garantie de 20 ans contre la pourriture du bois, les moisissures et les insectes. La garantie se limite au remplacement des planchettes défectueuses départ usine.
- » **Vitrage isolant** : 10 ans garantie d'usine à compter de la date de production
La formation de condensation dans la cavité bénéficie de la garantie de 10 ans du fournisseur de verre. Cependant, ce n'est pas le cas pour les bris de verre, les rayures hors tolérance et similaires, au plus tard 8 jours après l'installation. Si, malgré notre contrôle qualité, vous constatez toujours une erreur dans le verre, il est important de nous le signaler par lettre recommandée dans les 8 jours suivant l'installation. De cette façon, le fournisseur de verre peut venir le voir sur place et organiser

le remplacement éventuel de la fenêtre. Les frais de l'intervention seront remboursés en cas de faute par le fournisseur.

Il est ainsi garanti qu'aucune réduction de la transparence ne se produira pendant la période de garantie en raison de la condensation ou de la formation de poussière dans l'espace entre les feuilles de verre. Ceci est basé sur les normes STS 52.0, 6.2 et NBN S23-002, telles que TV 221 pour l'installation de vitres avec joints et TV 176 pour l'installation. La garantie comprend le remplacement des vitrages, à l'exclusion des frais de transport et de montage.

Les réclamations suivantes ne sont pas couvertes par la garantie :

- » Pour les bris et les fissures du verre;
 - » Pour le réglage et / ou réglage des portes, fenêtres coulissantes et serrures
 - » Pour les erreurs mineures qui ne sont pas visibles en lumière diffuse à une distance de 2 mètres, vu du niveau des yeux;
 - » Dans le cas de causes de construction, telles que l'affaissement de parties d'un bâtiment, où il y a une contrainte dans le vitrage;
 - » En cas de causes mécaniques, telles que violences externes, bris pendant ou après l'installation;
 - » Dans le cas de causes thermiques, c'est-à-dire une rupture due à une contrainte dans le verre provoquée par un échauffement local et partiel de l'une des feuilles du vitrage isolant, ce qui entraîne de grandes différences de température entre deux zones de la feuille de verre;
 - » Lorsqu'il est exposé à des influences chimiques extrêmes qui peuvent affecter le joint de bord de l'unité;
 - » Après avoir apporté des modifications à la structure de la surface du verre (coller avec du papier d'aluminium, des affiches, des peintures, des cadres croisés) à l'intérieur ou à l'extérieur de la structure;
 - » En cas de maintenance insuffisante du joint de construction et / ou de rabais, ce qui ne protège plus contre la pénétration d'eau ou d'humidité;
 - » Si le double verre est composé de verre à motifs dont la structure rugueuse a été placée du côté de la cavité, de verre métallique ou de verre coupe-feu intégré;
 - » Pour double vitrage avec cadres croisés, intégrés dans des portes coulissantes;
 - » Dans le cas d'une installation non verticale, ou lorsqu'il est utilisé dans des piscines ou dans des unités destinées à un usage industriel, ou dans le cas où le joint de rive est exposé aux rayons UV, sans l'accord préalable exprès du vendeur;
 - » Pour les bandes de couleur et / ou les motifs de couleur dus aux interférences, appelés bandes ou anneaux d'interférence;
 - » Pour les distorsions, à la fois par transparence et réflexion, résultant des propriétés inhérentes aux types de verre et / ou compositions. Sont également incluses les distorsions inhérentes à la tolérance, dues aux différences de pression atmosphérique, aux différences de température et aux différences de hauteur géographique;
 - » En cas de traces de ventouses, d'étiquettes ou d'autres éléments visibles en cas de condensation à l'intérieur ou à l'extérieur de la structure.
- » **Kits joints: 1 an**
- La résistance des joints d'étanchéité est ainsi garantie conformément à STS 56.1. dans le cas de joints d'étanchéité structuraux (SSG), il s'agit d'une inspection démontrable effectuée par une entreprise professionnelle au moins une fois par an pour vérifier l'adhérence permanente du collage SSG.
- » **Charnières et serrures, pièces mobiles: 2 ans**
- Le bon fonctionnement des garnitures est ainsi garanti conformément aux normes STS 52.0, 6.1.6 et 4.1.2. L'application de cette clause de garantie ne peut être invoquée en cas d'utilisation incorrecte ou de maintenance normale impossible. La garantie comprend les charnières et les serrures, à l'exclusion des frais de montage et de déménagement.

- » **Volets et stores:** 2 ans pour les composants électriques – toiles selon conditions du fabricant

Le bon fonctionnement des volets roulants et des stores est ainsi garanti conformément aux normes NBN EN 13561 et NBN EN 13659. La garantie comprend la livraison gratuite de pièces ou la réparation gratuite dans l'atelier du contractant. Le client ou son successeur légal ne peut réclamer aucune autre indemnité ou intervention, telle que des frais de montage (déplacements et salaires horaires).

- » **Installations électriques et armature d'éclairage :** 2 ans à compter de la date de production

Cela garantit le bon fonctionnement des installations électriques (spots, heat strips, ...) conformément aux directives 89/336 / CEE, 89/106 / CEE et 73/23 / CEE. Veranclassic ne prévoit que dans le raccordement provisoire afin de tester l'installation. Le raccordement définitif doit être effectué par un technicien reconnu.

- » **Moustiquaires:** 1 an

La solidité des moustiquaires est ainsi garantie. La toile n'est pas couverte par la garantie.

Les garanties susmentionnées ne sont valables que si le client peut prouver qu'il s'est conformé aux directives d'entretien et de maintenance de l'entrepreneur et dans la mesure où tout écart ne serait pas dû à un non-respect de ces directives.

Les garanties sur les matériaux ne s'appliquent pas :

- » Si le client effectue ou fait effectuer des travaux aux pièces livrées sans l'autorisation expresse du contractant
- » En cas de dommage résultant du travail d'un tiers
- » En cas de dommages résultant d'un changement défavorable temporaire ou durable de l'environnement
- » En cas de dommages causés par une tempête, un incendie, une guerre, une émeute ou d'autres catastrophes naturelles
- » En cas de dommages dus à la violence
- » En cas de dommages causés par l'utilisation d'un produit d'entretien agressif ou inapproprié
- » En cas d'utilisation incorrecte des articles livrés
- » Si le montage n'a pas été effectué par Veranclassic, la garantie ne couvre que les pièces fournies.
- » En cas de travaux non effectués par Veranclassic ceux-ci ne sont pas couverts par la garantie susmentionnée
- » En cas de phénomènes de distorsion naturelle ou fissures n'endommageant pas la résistance mécanique du bois, ni pour les changements de couleur ou les différences de couleur.
- » En cas de dilatation de nature esthétique. Celle-ci ne comporte aucun risque pour la résistance et la stabilité de la structure
- » En cas de dommages causés par négligence ou destruction intentionnelle
- » En cas de dommages causés par l'usure normale
- » Pour les produits d'entretien

La garantie ne peut commencer que lorsque tous les paiements ont été effectués conformément aux accords de paiement conclus. De plus, la garantie ne pourra jamais s'appliquer si les conseils ci-dessus n'ont pas été respectés.

La garantie pour les défauts visibles ne peut s'appliquer que s'ils sont signalés par écrit dans les 8 jours suivant la livraison.

Toute construction ou tout matériel vendu par Veranclassic qui n'a pas été fabriqué par elle, c'est-à-dire des biens achetés auprès de fournisseurs, porte la garantie donnée par le fournisseur concerné.

Pour les déplacements ou les temps d'attente inutiles, le même tarif horaire et la même indemnité de déplacement seront facturés comme indiqué au point 9 ci-dessous.

Lorsque les matériaux sont remplacés, une différence de couleur peut toujours se produire.

Les frais de déplacement et autres frais liés à une éventuelle réparation sont à la charge du client à partir de 6 mois après la livraison.

Si la construction est fixée à un mur existant, ce mur doit être traité annuellement avec un hydrofuge. Ceci pour empêcher l'absorption d'humidité par le mur. Les infiltrations d'eau résultant d'un mur existant non traité ne peuvent jamais faire l'objet de la garantie.

10. Réparations

Lors de la 1^{ère} année de pose, la demande d'intervention/réparation est reprise en garantie.

Passé ce délai, un forfait déplacement/transport est demandé et s'élève à 180€

Pour les demandes de réparations au-delà d'un délai de 2 ans (non reprises dans la garantie), un devis sera établi afin d'estimer le coût du matériel à utiliser.

Pour la main d'œuvre, le taux horaire est toujours de 65€/heure et le coût du transport s'élève à 3€/km trajet unique.

Cette offre sera toujours établie à l'avance avec une durée limitée dans le temps de 10 jours (le prix peut être revu en fonction de la conjoncture actuelle du marché).

Le paiement à l'avance sera toujours demandé en guise d'acceptation.

S'il s'avère qu'un constat est nécessaire afin de déterminer la nature exacte de la réparation, un forfait de 180€ sera demandé et sera remboursé à la seule condition que la réparation soit ensuite effectuée par nos soins.

Tous les montants indiqués ci-dessus sont hors tva.

11. Sources

- » Centrum Hout, Ecomat. (2015, September 19). Ecomat Houtwijzer Gevelbekleding.
 - Retrieved from <https://issuu.com/ecomat/docs/ecomat-houtwijzer-gevelbekleding>
- » Charron, S. (2011, December). WTCB, Technische Voorlichting 243: Gevelbekledingen uit hout en plaatmaterialen op basis van hout.
 - Retrieved from <https://www.wtcb.be/homepage/index.cfm?cat=publications&sub=search&id=CSTC1104170>
- » Nationale Federatie van Veranda Constructeurs. (2017). Kwaliteitseisen en Adviezen.
 - Retrieved from https://www.nfvc-fncv.be/documenten/NFVC_kwaliteitseisen_en_adviezen-2017.pdf
- » Nationale Federatie van Veranda Constructeurs. (2017). Garantiecertificaat.
 - Retrieved from <https://www.nfvc-fncv.be/documenten/nfvc-garantiebewijs-nl.pdf>
- » Houtinfo Bois. (2020). Gevelbekleding.
 - Retrieved from <https://houtinfo Bois.be/nl/applications/gevelbekleding/>
- » Belgische Vereniging voor oppervlaktetechnieken van materialen, VOM. (2013, Juni). Kwaliteit is geen toeval.
 - Retrieved from <https://www.vom.be/Repository/LossePDFs/Praktijkgidsvoreenkwalitatievepoedercoatingopaluminium.pdf>
- » Verbond van de Glasindustrie, VGI. (2011, April). VGI-Nota 03, Uitzicht van transparante beglazingen voor gebouwen: methodes en aanvaardingscriteria.
 - Retrieved from <https://www.vgi-fiv.be/wp-content/uploads/2012/09/VGI-03.pdf>
- » Federatie Aluminium Constructeurs, FAC. (2018). Kwaliteitseisen en adviezen: Richtlijnen voor aluminium schrijnwerk.
 - Retrieved from <https://www.kaconstruct.be/images/downloads/kwaliteitshandboekFAC2018.pdf>